

Année scolaire : 2025-2026

ECOLE : **Elémentaire Alfred Isautier**

Tél. : 0262 35 42 73

Fax : 0262 71 39 53

Mail : ce.9741239D@ac-reunion.fr

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. IDMONT

Directeur d'école : M. GALLARD

COMPTE-RENDU

Conseil d'école ■

Conseil des maîtres □

Conseil de cycle □

numéro : **1**

Du Mardi 4 novembre 2025

Horaires de la séance

Début : 16h15

Levée de séance : 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Résultats du vote au Conseil d'école / Fonctionnement du Conseil d'école..... 4
2. Règlement intérieur : présentation / modifications / vote..... 6
3. Programme d'actions École /Collège (issu du Conseil École Collège)..... 6
4. Évaluations repères du CP au CM2..... 6
5. Activités de la pause méridienne et péri-scolaires..... 7
6. Actions réalisées..... 8
 - 6.1 Anniversaire de Simangavol..... 8
 - 6.2 Salon du livre Athéna..... 9
 - 6.3 Ecran-jeunes (cinéma)..... 9
 - 6.4 Cross du collège des Tamarins..... 9
7. Projets..... 9
 - 7.1 ATE (Aire Terrestre Educative)..... 9

Inspection de Saint Pierre 2	Page 1/16	0262 254 254
ce.9740857N@ac-reunion.fr		

7.2 Parc National.....	9
7.3 Bien-être animal (Dans les yeux de Stitch).....	10
7.4 Chorale.....	10
7.5 Conte musical.....	10
7.6 Chorale (CE2 et CM1).....	10
7.7 Cross de l'école.....	10
7.8 NAH (Non au harcèlement).....	10
8. Coopérative scolaire : fonctionnement – adhésions.....	11
9. Photographe scolaire.....	11
10. Sécurité.....	11
10.1 Evacuation-incendie.....	11
10.2 PPMS.....	11
10.3 Fiches SST / Bilan trimestriel des fiches SST.....	11
11. Travaux / Amélioration du cadre de vie des élèves.....	12
11.1 Travaux réalisés.....	12
11.2 Améliorations demandées.....	12
11.2.1 Bureau.....	12
11.2.2 Terrain de sport (plateau vert / plateau noir).....	12
11.2.3 Parking de l'école.....	12
11.2.4 Cour de récréation.....	13
11.2.5 Nettoyage des classes.....	13
11.2.6 Maison de quartier.....	13
11.2.7 Gestion de la pause méridienne.....	14
11.3 Travaux prévus.....	14
11.3.1 Salle de motricité.....	14
11.3.2 Mise aux normes de l'école pour les Personnes à Mobilité Réduite.....	14

12. Informatique..... 14

13. Questions diverses (2 au maximum)..... 15

Descriptif clair et succinct de chaque point de l'ordre du jour *

Conseil d'école n°1

Mardi 4 novembre 2025

1. Résultats du vote au Conseil d'école / Fonctionnement du Conseil d'école

Résultats

Les élections ont eu lieu le vendredi 4 octobre 2025.

Participation	
Modalité de vote	A l'urne et par correspondance
Nombre d'inscrits	277
Nombre de votants	111
Nombre de bulletins blancs ou nuls	36
Nombre de suffrages exprimés (S)	75
Taux de participation	40,07%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	12
Quotient (S/N)	6,25

Répartition détaillée des sièges	
Nombre de sièges pourvus	12
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

Parents élus

	Mme HUBERT Océane
	Mme CRETENET France
	Mme AULLAND Floriane
	Mme ROBERT Pascaline
	Mme SALAMA Nicaise
	Mme ZOPIRE Caroline
	Mme CHAMPY Cyril
	Mme RAMAYA Elodie
	Mme ITEMA Priscilla
	Mme PAYET Elodie
	Mme BOILLY Cédrine
	Mme JAOZANDRY Valencia

Fonctionnement

3 réunions de deux heures, par an.

Dates des prochains conseils d'école :

Mardi 24 février 2026

Mardi 23 juin 2026

Rôles

- Participation à la vie de l'école
- Représentants des parents d'élèves auprès des autres parents de l'école et des différents partenaires (Mairie, ...).

2. Règlement intérieur : présentation / modifications / vote

Modifications des articles 3, 7 et 14 : les règlements des années 2024-25 et 2025-26 sont à retrouver en annexe.

Ce règlement sera présenté et lu dans chaque classe. Il sera signé par les élèves, sur une fiche d'émargement par classe.

Le règlement intérieur et la fiche d'émargement seront affichés en classe.

Le règlement sera également transmis aux parents qui le signeront, avec ses annexes : charte de la laïcité, recommandations pour les goûters, règlement pour l'utilisation des toilettes.

3. Programme d'actions École /Collège (issu du Conseil École Collège)

Ce programme d'actions est élaboré lors du Conseil Ecole Collège qui réunit les directrices et directeurs des écoles du secteur, rattachées au collège Les Tamarins.

Il est animé par le coordonateur du réseau REP+, M. BENLALI, et les pilotes sont l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, M. IDMONT et la Principale du collège, Mme CHANE-AHSING.

Les actions ont pour but de favoriser la coopération entre les écoles et le collège. Le programme recense les différentes actions mises en place au niveau du collège et des différentes écoles du secteur.

Document joint en annexe et présenté au conseil d'école.

4. Évaluations repères du CP au CM2

Les évaluations nationales dites repères sont passées dans toutes les écoles.

Ce sont les même évaluations pour tous les élèves.

Elèves concernés : CP au CM2.

Résultats transmis de façon individuelle, aux familles (documents à retrouver en annexe).

Présentation de deux exemples de toiles d'araignée.

Analyse rapide des résultats au niveau de l'école.

Inspection de Saint Pierre 2	Page 6/16	0262 254 254
ce.9740857N@ac-reunion.fr		

En français, les compétences à améliorer sont :

- la compréhension en lecture
- la conjugaison des verbes, pour les classes de CM1 et CM2 ;
- la connaissance des classes et des fonctions des mots, en grammaire.

En mathématiques, les compétences à améliorer sont :

- la résolution de problèmes.

5. Activités de la pause méridienne et péri-scolaires

- **Pause méridienne**
 - Echecs / Yoga / Multi-activités (Educachou)

De 12:15 à 13:15

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Elèves concernés
Echecs (Les petits cavaliers)	X		X		Tous niveaux
Yoga				X	CE2 / CM1 / CM2
Educachou	X	X	X	X	Tous niveaux
Arts plastiques			X		CM1 / CM2
Simangavol	X			X	Tous niveaux

Educachou

Activités variées sur la semaine (multi-activités , loisirs créatifs (arts plastiques), petit reporter, sport, ...).

Association qui existe depuis 10 ans et est située au Tampon.

Elle a répondu à un appel d'offres émis par la Mairie de Saint Pierre, en juin 2025 et l'a remporté.

42 élèves pris en charge le midi, par petits groupes, dans la BCD.

Simangavol : Moringue et maloya

Dans la salle de motricité.

Echecs

Association Les petits cavaliers

Dans la salle de motricité.

De nombreux élèves participent, du CP au CM2.

Yoga

Intervention deux fois par semaine, pour les élèves de CM1 et de CM2.

Problématique : la mise à disposition des salles, au vu des multiples acteurs.

- **Après 16h00**

- Club Coup de Pouce CLE (CP)

Le club a débuté le jeudi 30 octobre 2025.

Concerne 6 élèves de la classe de Mme JOANY.

But : apporter de l'aide aux élèves concernés, pour la lecture et l'écriture.

Une animatrice : Mme VALROMEX.

Lieu : salle de motricité.

- Aide aux devoirs : Educachou

20 élèves au maximum.

2 animateurs : Maxime et Florian, qui travaillaient auparavant pour l'association Educadoo.

1 salle de classe occupée (CM1B).

De 16h00 à 17h30.

But : aider à la réalisation des devoirs donnés par les enseignants.

6. Actions réalisées

6.1 Anniversaire de Simangavol

Le 05/09/2025, sur la place de Basse-Terre.

Invitation transmise par l'association à l'école.

Inspection de Saint Pierre 2	Page 8/16	0262 254 254
ce.9740857N@ac-reunion.fr		

6.2 Salon du livre Athéna

Organisé par la Mairie de Saint Pierre, du 2 octobre 2025 au 7 octobre 2025.

Toutes les classes ont participé et ont bénéficié de la présence d'une autrice, une fois, voire deux fois.

Les autrices sont venues à l'école, ce qui est un point positif.

Cette manifestation a remporté un vif succès auprès des élèves et des enseignants.

6.3 Ecran-jeunes (cinéma)

La plupart des classes ont ou vont bénéficier d'une séance de cinéma, avec un paiement de 2 €, soit par la coopérative de classe, soit par les familles.

Le transport est pris en charge par la CIVIS, ce qui est une très bonne nouvelle.

6.4 Cross du collège des Tamarins

Mardi 30/09/2025, au complexe sportif de Casabona.

Cette action, qui fait partie du programme élaboré par le Conseil Ecole Collège, est très appréciée des élèves de CM2 et des enseignantes.

7. Projets

7.1 ATE (Aire Terrestre Educative)

- CM2A - Mme PEAUDECERF
- Depuis 2021 → à la suite de la plantation de l'arboretum.
- Organismes porteurs du projet : OFB (Office Français de la Biodiversité) / SPL EDDEN / Mairie de Saint Pierre / SEOR
- Lieu d'intervention : parc Tardif, situé à proximité de l'école.
- Projets complémentaires : les oiseaux de la Réunion et fresque, sur l'un des murs du parc.
- Une classe de CM1 de l'école Louis Pasteur intervient également.
- Action proposée par M. BENLALI, Coordonnateur du REP+ Tamarins.

7.2 Parc National

- CM1A : Mme LANDRY
- Avec un intervenant du Parc National et une artiste (1 fois par période).
 - Paysages de la Réunion / Connaissance des espèces végétales
 - Valorisation avec parents, en fin d'année scolaire.
 - Soutien de la DAAC, du Parc National et de la Région.

Inspection de Saint Pierre 2	Page 9/16	0262 254 254
ce.9740857N@ac-reunion.fr		

- Action proposée par M. BENLALI, Coordonnateur du REP+ Tamarins.
- Débute en 2025.

7.3 Bien-être animal (Dans les yeux de Stitch)

- 9 classes se sont inscrites au dispositif qui est financé, à hauteur de 100 euros par intervention.

7.4 Chorale

- CM2A et CM2B
- Valorisation par une représentation commune avec deux autres écoles, collège et lycée, le 20/12/2025, sur le front de mer de Saint Pierre.
- En partenariat avec l'école de musique : M. JUVESY.
- Le projet pourrait se prolonger en 2026, avec une possible représentation lors de la Fête de la Musique.

7.5 Conte musical

- CP, CE1 et CE2
- Ecole de musique : M. JUVESY
- Inspiré d'un album de Romane de Boisvilliers, découvert lors du salon ATHENA.
- Action proposée à l'école par Mme COVASSO, CPC, à l'inspection de Saint Pierre 2.

7.6 Chorale (CE2 et CM1)

- Ecriture de chants et interprétation, avec l'accompagnement d'une intervenante extérieure, Mme CANARD.
 - Projet qui va débiter en 2026, avec une valorisation lors de la fête de l'école.

7.7 Cross de l'école

- Pour toutes les classes de l'école, à destination des élèves.
- 1ère course de ce type organisée à l'école.
- Projet initié par Mme JOANY, qui fait appel aux enseignants et aux parents.
- A prévoir : le nettoyage du parcours / la sécurisation du parcours → demande à la Mairie.

7.8 NAH (Non au harcèlement)

- Journée Nationale le 06/11/2025, avec un questionnaire remis aux élèves de CE2, CM1 et CM2.

Inspection de Saint Pierre 2	Page 10/16	0262 254 254
ce.9740857N@ac-reunion.fr		

8. Coopérative scolaire : fonctionnement – adhésions

Mandataire : Mme LALLEMAND

Le montant de la coopérative s'élève à 12 euros, depuis de nombreuses années.

L'école adhère à l'OCCE : 3 euros sont reversés à cet organisme et les classes bénéficient de 9 euros, pour financer leurs activités.

La collecte des cotisations est en cours, à ce jour.

D'une année sur l'autre, environ 50 % des familles participent et ce point pose problème car l'école paye une assurance, via l'OCCE, pour tous les élèves (201 élèves), qu'ils soient coopérateurs ou non.

9. Photographie scolaire

Passage à l'école le jeudi 9 octobre 2025 → Société RVB, qui intervient depuis de nombreuses années et qui présente des prestations de bon niveau.

Livraison des photos le lundi 03/11/2025.

Cette action est essentielle pour le financement de la coopérative scolaire.

Les parents participent volontiers.

10. Sécurité

10.1 Evacuation-incendie

- 1^{er} exercice le 19/09/2025.
- L'installation a été réparée et améliorée en 2025 : installation de nouveaux boîtiers et de nouvelles sirènes.

10.2 PPMS

- 2 exercices à prévoir : intrusion et incident suite au transport de matières dangereuses → Avant les vacances de décembre 2025.

10.3 Fiches SST / Bilan trimestriel des fiches SST

Cf. annexe.

Inspection de Saint Pierre 2	Page 11/16	0262 254 254
ce.9740857N@ac-reunion.fr		

11. Travaux / Amélioration du cadre de vie des élèves

11.1 Travaux réalisés

Séparation de la BCD / Salle informatique, à l'étage, avec la création d'une salle de classe pour l'école maternelle Françoise Dolto, durant les vacances d'août 2025.

11.2 Améliorations demandées

11.2.1 Bureau

Demande d'installation d'un interphone, avec une ouverture du portillon depuis le bureau.

Il y a de nombreuses entrées et sorties des élèves, pour divers motifs, notamment les rendez-vous chez l'orthophoniste.

Le directeur doit se rendre au portillon à chaque fois.

11.2.2 Terrain de sport (plateau vert / plateau noir)

Plateau noir

L'école ne dispose pas de plateau noir pour la pratique du handball ou du basket.

Le terrain de l'école est peu utilisé car source de bruit pour les autres classes, mais c'est une possibilité.

Il existe un terrain à proximité qui doit appartenir à la SIDR et il serait intéressant que les élèves et enseignants y accèdent.

Demande à effectuer à la SIDR et la Mairie. Faut-il une autorisation de la SIDR ?

Plateau vert

Demande pour la réparation du grillage métallique : une portion est abimée.

Le nettoyage et l'entretien de ce terrain sont des points de vigilance.

11.2.3 Parking de l'école

Il concentre de nombreux points négatifs :

- La responsabilité du nettoyage n'est pas clairement définie, entre la Mairie et la SIDR.
- Pas de places réservées aux enseignants. Les riverains se garent aussi alors qu'il existe un parking souterrain.
- Il est difficile de se garer à proximité de l'école, même en arrivant de bonne heure.
- Tranchée à l'entrée du parking → demande de réparation sur OpenGST mais non réalisé.
- Présence de voitures ventouses.
- Espace utilisé comme garage clandestin.
- Élagage des arbres et arbustes à prévoir, de manière régulière : les demandes sur OpenGST sont très longues à être traitées.

Inspection de Saint Pierre 2	Page 12/16	0262 254 254
ce.9740857N@ac-reunion.fr		

Mail transmis à M. DAROUCHE (Mairie de SaintPierre - DVE) qui a demandé des interventions de différents services de la commune.

Toutefois, la situation ne s'est pas améliorée depuis.

11.2.4 Cour de récréation

Présence de racines imposantes, à l'entrée de l'école, qui gênent le passage et sont accidentogènes.

Demande de mobilier (tables et bancs), pour que les élèves puissent s'asseoir, durant les récréations et les pauses méridiennes.

Demande d'installation de bâches pour se protéger contre le soleil ou toute autre solution permettant aux élèves de se protéger du soleil.

Demande d'un nettoyage régulier des espaces périphériques.

A noter que l'agent d'entretien a besoin d'aide pour transporter les encombrants au niveau de l'emplacement dédié, qui est situé à l'extérieur de l'école et qui nécessite un long trajet.

Intervention de M. BENLALI (Coordonnateur du réseau REP+ Les Tamarins - Inspection de Saint Pierre 2) qui évoque le projet OMBRE en partenariat (Mairie / ESIROI /...) relatif à l'amélioration de la cour d'école.

Mme TIONOHOE (Adjointe à la Direction de la Vie Educative) mentionne le dispositif « Cour Oasis pays » → Demande à faire auprès de la Mairie, pour pouvoir en bénéficier.

11.2.5 Nettoyage des classes

Pas de nettoyage des classes en partant en vacances → les déchets peuvent rester 15 jours à un mois et demi dans les salles.

Pas de nettoyage un jour ou deux, avant la reprise des cours → problématique car il arrive que, pour la rentrée, toutes les classes ne soient pas nettoyées par manque de temps.

Une visite avec les responsables de la société de nettoyage est à prévoir, afin de savoir quelles sont les salles nettoyées et pour améliorer les prestations.

11.2.6 Maison de quartier

En attente de la fin des travaux pour pouvoir fréquenter la salle (février 2026 ?).

Depuis deux ans, les enseignants et les classes qui ont essayé de s'y rendre se sont heurtés à des difficultés : la salle n'est pas toujours ouverte aux horaires prévus, il n'y avait plus de responsable à qui s'adresser.

11.2.7 Gestion de la pause méridienne

Plus de 150 élèves mangent à la cantine (sur 201 élèves), soit une très grande majorité des élèves qui fréquentent l'école.

Inspection de Saint Pierre 2	Page 13/16	0262 254 254
ce.9740857N@ac-reunion.fr		

Avec la mise en place des activités lors de la pause méridienne, il y a moins d'élèves dans la cour. Toutefois, il reste encore beaucoup d'élèves et leur surveillance est difficile.

La présence de surveillants supplémentaires serait bénéfique.

Autre point important : en cas de conflit, les élèves concernés n'informent pas forcément les adultes présents. Ces derniers apprennent l'existence d'un problème lorsque les parents viennent à l'école. Il peut alors être difficile de résoudre le problème.

11.3 Travaux prévus

11.3.1 Salle de motricité

Demande pour que la salle soit séparée en deux, par une cloison.

Travaux prévus en octobre 2025 mais il y aura un contretemps de quelques semaines.

Mise aux normes PMR.

En attente du feu vert de l'organisme de contrôle, la SOCOTEC.

11.3.2 Mise aux normes de l'école pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Travaux initialement prévus en janvier 2024.

En lien avec l'école maternelle Françoise Dolto : passerelle d'accès au restaurant scolaire, ascenseurs.

Deux rencontres ont eu lieu, avec la Mairie et les responsables des entreprises concernées, pour la présentation des plans et l'organisation des travaux, qui auront lieu alors que les cours auront lieu.

12. Informatique

- Renouvellement des consommables → embout des stylos pour les tableaux blancs.
 - Demande à OCII.
- OCII → le SAV est assuré avec rapidité et efficacité, grâce au système de ticket, sur la plateforme dédiée.
- Numérisation des classes → bilan très positif.
 - Un point à considérer toutefois : les deux ordinateurs destinés aux élèves sont peu utilisés.
 - Leur regroupement dans une salle dédiée, comme c'était le cas auparavant, aurait été une meilleure option.

13. Questions diverses (2 au maximum).

Inspection de Saint Pierre 2	Page 14/16	0262 254 254
ce.9740857N@ac-reunion.fr		

*(Si nécessaire pour une meilleure compréhension, joindre tout document utile)

Inspection de Saint Pierre 2	Page 15/16	0262 254 254
ce.9740857N@ac-reunion.fr		

PROLONGEMENT

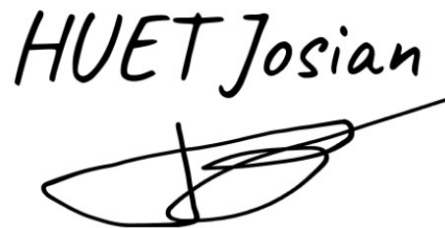
Date de la prochaine réunion :

Ordre du jour prévisionnel :

Signature du président de séance,

Signature(s) du (ou des) secrétaire(s) de séance,


Ecole Élémentaire Publique
ALFRED ISAUTIER
Chemin Paulo Tilmar
97410 SAINT-PIERRE
Tél/Fax : 0262 25 42 73
Mail : ce.9741239D@ac-reunion.fr

HUET Josian


PROCÈS-VERBAL

Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Année scolaire 2025 - 2026

Académie	La Réunion
Département	Réunion
Commune	ST PIERRE
Type d'école	Écoles primaires
N°UAI	9741239D

Participation	
Modalité de vote	A l'urne et par correspondance
Nombre d'inscrits	277
Nombre de votants	111
Nombre de bulletins blancs ou nuls	36
Nombre de suffrages exprimés (S)	75
Taux de participation	40,07%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	12
Quotient (S/N)	6,25

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Nombre de suffrages	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.						
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC	12	75	12		12	12
LISTES D'UNION						
TOTAL TOUTES LISTES	12	75	12	0	12	12

Nombre de sièges pourvus	12
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

Règlement intérieur
École élémentaire publique Alfred Isautier
Année scolaire 2025-2026

Article 1 : L'école élémentaire Alfred Isautier est une école publique et laïque.

Le prosélytisme et le port ostentatoire de tout signe religieux ou politique est interdit dans l'enceinte scolaire conformément à la charte de la laïcité (jointe en annexe).

Article 2 : Les cours ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.

Article 3 : L'école accueille les élèves à partir de **7h50 le matin et 13h20 l'après-midi**. Le portail est fermé à clé à **8h00 et 13h30**. **Seuls les enfants sont autorisés à rentrer dans l'école. En cas de retard, l'enseignant ou le directeur remplit un billet, à faire signer par les parents.**

Concernant la sortie des élèves, l'horaire peut varier en fonction des activités prévues : 12h00 pour l'APC, 17h10, pour le soutien et l'aide aux devoirs, 17h30 pour le Club Coup de Pouce CLE et l'association Educachou.

Article 4 : Il est formellement interdit à l'élève de pénétrer dans la cour et les locaux scolaires avant et après l'heure fixée, ainsi que dans les salles de classe en l'absence du maître.

Article 5 : Tout parent qui souhaite rencontrer un enseignant ou le directeur, doit **impérativement** se signaler au bureau ou demander un rendez-vous, **en dehors des heures scolaires**.

Article 6 : Il est interdit d'emprunter les escaliers entre la maternelle et l'élémentaire . Parents et enfants devront se rendre devant les portails respectifs des deux écoles, pour déposer ou récupérer leur enfant.

Article 7 : **Toute absence doit être signalée à l'école, dans la journée. Dès son retour, l'élève doit être porteur d'un mot d'explication signé de ses parents. Au bout de trois absences injustifiées, une convocation des parents fera lieu d'un premier avertissement. Après trois convocations sans réponse, les autorités compétentes (Rectorat, Services sociaux ou judiciaires) seront tenues informées.**

Article 8 : Au cours du temps scolaire, l'élève ne peut quitter l'école que de manière exceptionnelle et uniquement accompagné d'un parent ou d'une personne autorisée qui devra justifier de son identité si elle n'est pas connue du personnel de l'école. Cette personne doit se présenter au directeur pour signer une autorisation de sortie avant de récupérer l'enfant.

Article 9 : Tout élève doit se présenter à l'école dans un état de propreté convenable et dans une tenue décente. Les parents sont tenus de vérifier les cheveux de leur enfant afin d'éviter toute prolifération de poux.

Article 10 : **Aucun médicament ne peut être administré à l'école, sauf dans le cadre d'un PAI** (projet d'accueil individualisé) suivant les préconisations des médecins scolaire et/ou traitant. Le PAI est établi à la demande des parents.

Article 11 : L'école décline toute responsabilité quant aux effets personnels apportés par l'enfant (bijoux, montres, lunettes, argent, ...). L'élève ne doit transporter dans son sac que les objets destinés au travail de classe. Sont interdits les objets dangereux ou tranchants, les livres et brochures non

Règlement intérieur
École élémentaire publique Alfred Isautier
Année scolaire 2025-2026

utilisés en classe.

Article 12 : Pendant les récréations, sont interdits, les jeux personnels (jeux électroniques, bouchons de bouteille, ...). Il est interdit de jouer dans les toilettes et sous le préau. **Les coursives sont des zones de jeu calme.**

Article 13 : En cas d'accident ou de mauvais traitement, l'élève doit impérativement prévenir un maître de surveillance ou un enseignant (ou le directeur).

Article 14 : **Un seul goûter est autorisé, à la récréation du matin.** Les chewing-gums et les sucreries sont interdits (**annexe pour des recommandations et des interdictions**).

Article 15 : Tout déchet ou détritus est à jeter dans les poubelles. Il est strictement interdit de grimper sur les arbres et sur les clôtures.

Article 16 : Les élèves doivent se rendre aux toilettes pendant les récréations. **Il est nécessaire de respecter les toilettes (règlement en annexe).**

Article 17 : A la sonnerie, les élèves doivent s'aligner à l'emplacement qui leur est réservé et entrer dans la classe en bon ordre. Les montées et les descentes des escaliers doivent se faire dans le silence, sans bousculade.

Article 18 : L'élève doit prendre soin de son matériel scolaire et de celui mis à disposition par l'enseignant. Il est tenu de respecter l'environnement scolaire.

Article 19 : L'élève doit bien se conduire et travailler avec application. Un conseil de médiation est mis en place afin de régler les situations de conflits ou bagarres récurrentes.

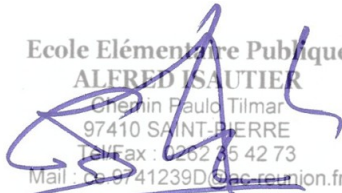
Article 20 : Toute personne (adulte et enfant) doit manifester du respect à l'égard de l'autre. Il est, de plus, demandé à l'élève de se montrer obéissant envers tout le personnel de l'école.

Article 21 : Les parents s'engagent à suivre la scolarité de leur enfant.

Article 22 : Le présent règlement sera lu et commenté aux élèves par l'enseignant. Il sera affiché dans la classe et signé par les parties prenantes. Une fois signé par toutes les parties, il sera également disponible dans le carnet de liaison de l'élève ou dans tout autre support (porte-vues, ...).



Validé en conseil d'école le 04/11/2025.

Le Directeur,


Ecole Elémentaire Publique
ALFRED ISAUTIER
Chemin Paul de Tilmar
97410 SAINT-PIERRE
Tél/Fax : 0262 35 42 73
Mail : ce.9741239D@ac.reunion.fr

COLLATION / EN-CAS

Une seule collation par jour, à la récréation du matin

CE QUE JE PEUX APPORTER 	CE QUE JE NE PEUX PAS APPORTER 
<ul style="list-style-type: none">• Des fruits ou des légumes frais• Des fruits secs• Du pain avec du chocolat, de la confiture, du beurre, du fromage, ...• Des compotes de fruits	Les aliments qui sont trop gras ou trop sucrés <ul style="list-style-type: none">• Chips• Pain américain• Samoussas• Pain au chocolat, croissant : viennoiseries → <i>pas tous les jours</i>• Sucettes• Bonbons
<ul style="list-style-type: none">• Eau	Les boissons trop sucrées <ul style="list-style-type: none">• Sodas• Jus de fruits• Boissons gazeuses (limonades, ...)

Je pense à manger un petit-déjeuner le matin

Je fais attention aux quantités !

10 idées de collations équilibrées

Lundi



180
Kcal

Mardi



230
Kcal

Mercredi



195
Kcal

Jeudi



210
Kcal

Vendredi



220
Kcal

Lundi



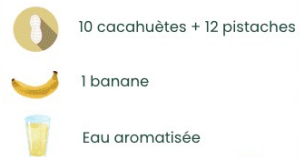
185
Kcal

Mardi



250
Kcal

Mercredi



210
Kcal

Jeudi



150
Kcal

Vendredi



250
Kcal

RÈGLEMENT DES TOILETTES

Je dois	J'ai le droit	Je n'ai pas le droit
<ol style="list-style-type: none">1. laisser les toilettes propres.2. respecter le matériel.3. tirer la chasse d'eau.4. me laver les mains.5. attendre mon tour calmement.	<ol style="list-style-type: none">1. de me laver les mains.2. de boire.3. d'aller aux toilettes pendant la récréation.4. d'avoir du papier.	<ol style="list-style-type: none">1. de jouer dans les toilettes, de glisser.2. de courir, de sauter.3. de jouer avec l'eau, éclabousser les autres.4. de monter sur la cuvette des toilettes.5. de crier.6. de jouer avec le papier.7. d'aller à plusieurs dans les mêmes toilettes.8. d'écrire sur les murs.9. de mettre de la peinture.10. de me bagarrer.

PROGRAMME D' ACTIONS DU CONSEIL ECOLE COLLEGE

REP+ LES TAMARINS POUR L'ANNEE 2025-2026

Actions	Objectifs	Descriptif	Niveaux	Echéancier	Référents
EDD	Mettre en place des projets EDD inter-degré.	Rencontres des éco-délégués des écoles et du collège. Participation au world clean up day. Rencontre des classes de CM impliquées dans les aires éducatives (marines et terrestres) et des classes de collège (sentier sous-marin, arboretum,...), les TAAF Mise à disposition de matériel de sciences (loupes binoculaires : étude du sable, de la terre,...). Projet de bientraitance animale Actions communes sur le thème de l'égalité filles-garçons.	Cycle 1 => 4	Toute l'année scolaire.	M. BENLALI Mme FEUILLERAC
Labo maths	Harmoniser les pratiques entre les professeur.es des écoles et les professeurs de collège en mathématiques. Sécuriser les parcours des élèves sur la base d'un continuum pédagogique. Développer une littératie numérique. Promouvoir la pratique du jeu.	Échanges de pratiques à partir d'une question d'enseignement : co-conception de séances et observations croisées (inter-degré). Actions : jeux,... Conseil de cycle 3 de réseau : échange de pratiques, réalisation de situations de référence, accompagnement FEP, CPC, progression de cycle, rapidos,... Rendre les jeux accessibles et organiser des actions au niveau du réseau.	Cycle 1 => 4	Période 2	M. BENLALI M. GAUDRY
Eurêka	Favoriser l'intérêt pour les mathématiques grâce à des énoncés attractifs et ludiques. Permettre aux élèves de collaborer.	Réalisation des épreuves du concours académique par les CM – 6ème 5 binômes (5 CM et 5 sixièmes) => ouverture MD	Cycle 3	Périodes 3 et 4	M. BENLALI Mme FEUILLERAC
École ouverte	Préparer l'intégration au collège des élèves et de leurs parents.	Huit (en fonction du budget) demi-journées au collège pendant les vacances : - découverte du collège (bâtiment, règlement,...), - réactivation des connaissances en mathématiques et français, - action enfants-parents (jeux de société ?)	CM2	11, 12, 13 et 14 août 2025	M. BENLALI M. HOARAU
Intégration au collège	Connaître le collège et son organisation (les lieux, les personnes, le règlement). Favoriser la mise en confiance des élèves pour l'entrée au collège.	1) Liens entre la CPE et l'AS et les écoles. 2) Visite du collège par les parents (décembre) et les élèves (février). 3) Podcast avec d'anciens élèves de CM2.	CM2	Période 2 et 3	M. BENLALI Mme DUPIN
Carnet de liaison CM1 et CM2	Favoriser une meilleure communication avec les parents. Prévenir l'absentéisme et les retards. Préparer au fonctionnement du collège.	Utilisation d'un carnet de liaison (école-famille) pour les élèves de CM1 et CM2 des écoles.	CM1 - CM2	Toute l'année scolaire.	M. LE GALL M. BENLALI
PPRE passerelle	Accompagner les élèves dans le passage du 1er au 2nd degré. Favoriser la co-éducation.	Bilan 2025 courant novembre 2025. Constitution des dossiers 2025 début période 4.	CM2 - 6ème	Périodes 1,2, 4, 5	M. BENLALI Mme FEUILLERAC
Judo	Valoriser une filière d'excellence.	Présentation du dispositif aux élèves et aux parents (observations de séances en P2). Passation de tests. Sélection des élèves pour la section sportive. Projet d'initiation au judo pour les CM2.	CM2 - 6ème	Périodes 3 à 5	M. BENLALI Mme BENARD
Enseignement explicite de l'oral	Sensibiliser les élèves à la pratique théâtrale. Faire vivre le parcours de l'élève en lien avec l'oral dans toutes les disciplines	Invitation d'élèves de CM1 et CM2 à des représentations de théâtre de collégiens (classes à projet et à option théâtre). Des écoliers inviteront également des collégiens à leurs représentations. Actions : webradio, liaison inter-cycles, inter-degrés, formation, échanges de pratique	Cycle 1 => 4	Toute l'année scolaire.	M. BENLALI
Cross	Permettre aux écoliers de courir sur une longue distance en régulant son allure.	Participation des classes de CM2 au cross du collège.	CM 2	01/10/2024	M. BENLALI Mme BENARD
OAE	Favoriser la pratique d'instruments de musique dans le cadre d'un orchestre. Développer la culture musicale.	Concerts de l'OAE dans les écoles. Présentation des instruments dans la perspective du recrutement de la rentrée 2026.	Cycle 1 => 4	Toute l'année scolaire.	M. BENLALI M. JOANNAIS



ÉVALUATION REPÈRES

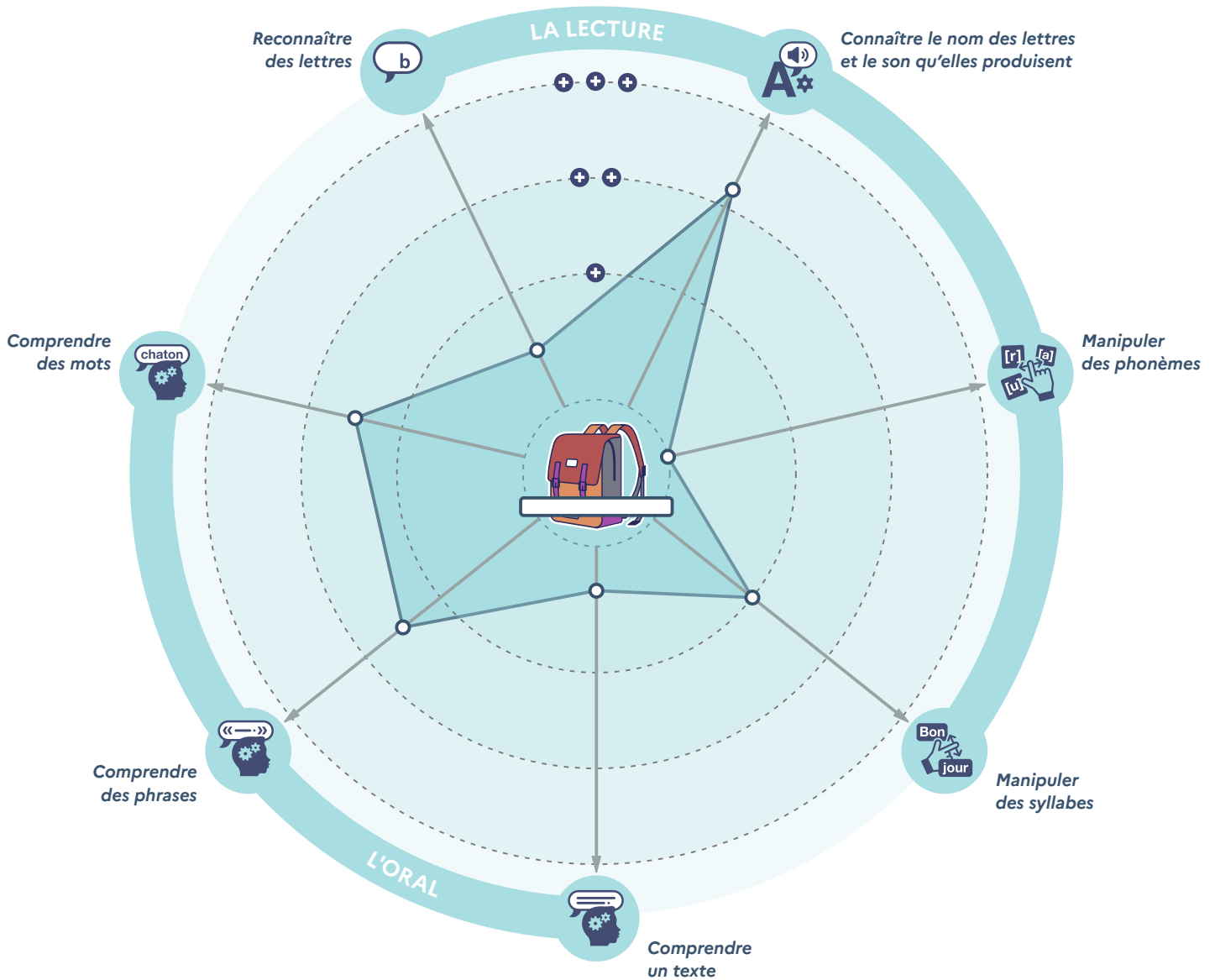
FRANÇAIS

CP

Fiche de restitution



Septembre 2025



Plus les points se rapprochent de l'extérieur du cercle, plus les compétences sont maîtrisées par votre enfant.
* Lorsque l'élève est absent à un exercice de la dimension évaluée, le score n'est pas calculé.

Que puis-je faire pour aider mon enfant à progresser ?



L'encourager et demeurer confiant en ses capacités seront les meilleures manières de l'accompagner dans ses apprentissages et sa réussite à l'école.

N'hésitez pas à échanger avec son professeur afin de mettre en place ensemble l'accompagnement le plus adapté pour votre enfant.

Découvrez le descriptif complet des exercices sur :

<http://www.education.gouv.fr/evaluations-fiches>



RNE école	Date	N° de fiche	Risque	Danger	Description ou remarques	Clôturé Oui/Non	Action 1	Action 2	Action 3
9741239D	05/02/2016	N°28/2016	41 Autres amélioratoins		Pas d'interphone ni de sonnette à l'entrée de l'école	Oui	Fiche SST	Mairie prévenue via l'application OpenGST 01/10/2023	
9741239D	10/11/2016	N°26/2016	41 Autres amélioratoins	31. Agents biologiques pathogènes (virus, champignons, bactéries, parasites)	Portes intérieures et extérieures des salles 7 et 8 abîmées par les termites	Non	Fiche SST	Mairie prévenue via l'application OpenGST 03/10/2023	
9741239D	10/03/2017	N°50/2017	40. Risque lié au bâti scolaire	57. Moisissures, pollen, acariens	Remontées d'eau par le sol de la salle préfabriquée	Non	Fiche SST	Relance de la Mairie via OpenGST 02/07/2024	
9741239D	11/09/2017	N°09/2017	26. Risque lié à la qualité de l'air	3. Environnement de travail confiné	VMC défectueuse (WC situé dans le bureau)	Non	Fiche SST	Mairie prévenue via l'application OpenGST 02/07/2024	
9741239D	06/02/2018	N°26/2018	2. Risque biologique	34. Produits toxiques (toxicité aiguë ou spécifique pour certains organes cibles)	Présence d'un laurier rose (situé près de la clôture de l'école)	Non	Fiche SST	Relance de la Mairie via OpenGST 02/07/2024	
9741239D	19/11/2021	N°59/2021	25. Risque lié à l'éclairage	25. Éblouissement, réflexion au poste de travail	Absence de rideaux ignifugés dans la salle de motricité	Non	Fiche SST	Mairie prévenue via l'application OpenGST 02/07/2024	
9741239D	19/11/2021	N°60/2021	25. Risque lié à l'éclairage	25. Éblouissement, réflexion au poste de travail	Absence de rideaux ignifugés dans la BCD	Non	Fiche SST	Mairie prévenue via l'application OpenGST 01/10/2023	
9741239D	02/07/2024	N°01/2024	8. Risque incendie	33. Émission de fumées	Alarme-incendie non fonctionnelle	Oui	Fiche SST	Mairie prévenue via l'application OpenGST 05/09/2023	
9741239D	02/07/2024	N°02/2024	36. Risque lié à la présence d'animaux	31. Agents biologiques pathogènes (virus, champignons, bactéries, parasites)	Rats / Souris à proximité des classes	Oui	Fiche SST	Mairie prévenue via l'application OpenGST 21/03/2024	
9741239D	02/07/2024	N°03/2024	40. Risque lié au bâti scolaire	73. Etanchéité défectueuse	Fuite de la toiture - Salle de motricité	Oui	Fiche SST	Mairie prévenue via l'application OpenGST 17/08/2023	
9741239D	02/07/2024	N°04/2024	22. Risque de chute de hauteur	2. Sol glissant ou sol dégradé	Racines protubérantes dans la cour de récréation	Non	Fiche SST	Mairie prévenue via l'application OpenGST 14/10/2023	

Risque

1. Risque amiante
2. Risque biologique
3. Risque chimique
4. Risque chimique lié à l'utilisation de produits CMR
5. Risque de brûlure thermique
6. Risque électrique
7. Risque explosion
8. Risque incendie
9. Risque lié aux rayonnements optiques
10. Risque lié à l'utilisation de produits pyrotechniques
11. Risque lié à la manipulation d'outils
12. Risque lié aux automatismes
13. Risque lié aux fluides et équipements sous pression
14. Risque lié aux gestes répétitifs
15. Risque lié aux postures de travail
16. Risque lié aux rayonnements ionisants
17. Risque manutention manuelle
18. Risque manutention mécanique et au levage
19. Risque mécanique
20. Risque d'asphyxie
21. Risque de chute d'objets
22. Risque de chute de hauteur
23. Risque de noyade
24. Risque lié à l'ambiance thermique
25. Risque lié à l'éclairage
26. Risque lié à la qualité de l'air
27. Risque lié au bruit
28. Risque lié au travail sur écran
29. Risque lié aux déplacements internes
30. Risque lié aux interventions isolées
31. Risque lié aux vibrations
32. Risque psychosociaux
33. Risque agression / agissements sexistes
34. Risque lié à l'alcool, drogues, médicaments, tabac
35. Risque lié à la coactivité et intervention d'entreprises extérieures
36. Risque lié à la présence d'animaux
37. Risque routier
38. Risque sanitaire : transmission de maladies, infections, allergies
39. Risque lié aux champs électromagnétiques
40. Risque lié au bâti scolaire
41. Autres amélioratoires

Danger

2. Sol glissant ou sol dégradé
3. Environnement de travail confiné
4. Passage étroit, encombré
5. Flux de circulation non différenciés
6. Déplacements sans visibilité ou zone de manœuvre exiguë
7. Manque de stabilité de l'équipement
8. Charges en hauteur
9. Hauteur (travail depuis une position élevée)
10. Dangers lié à la co-activité
11. Kilométrage parcouru
12. Changement de lieux de travail
13. Gestes répétés
14. Postures contraignantes
15. Amplitude des mouvements
16. Dangers liés aux outils tranchants, piquants, coupants
17. Manutention de charges lourdes (>25 kg) sur une longue distance ou dans des lieux à accès restreint
18. Niveau sonore ambiant élevé (>80 dBA sur 8h)
19. Bruit impulsionnel élevé (>135 dBC)
20. Température et/ou humidité excessive
21. Exposition à des variations de températures importantes
22. Ambiance froide
23. Effet stroboscopique
24. Éclairage inadapté pour le travail réalisé
25. Éblouissement, réflexion au poste de travail
26. Mobilier ne permettant pas l'adaptation à la morphologie du travailleur
27. Difficultés à utiliser des logiciels
28. Travail plus de 2h sur écran sans faire de pause
29. Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)
30. Contact avec des personnes porteuses de pathologies
31. Agents biologiques pathogènes (virus, champignons, bactéries, parasites)
32. Présence de fibres d'amiante
33. Émission de fumées
34. Produits toxiques (toxicité aiguë ou spécifique pour certains organes cibles)
35. Produits corrosifs ou irritants (peau / yeux)
36. Produits inflammables
37. Matières à potentiel calorifique important (papier, carton, huile, ...)
38. Atmosphère explosive (gaz, poussières de bois, poussières de métaux, aérosols)
39. Produits instables
40. Produits cancérogènes
41. Produits mutagènes
42. Produits toxiques pour la reproduction
43. Mélanges de produits chimiques incompatibles
44. Gaz dans un local
45. Objet en mouvement
46. Vibrations au niveau des mains (>2,5 m/s²)
47. Vibrations au niveau du corps (>0,5 m/s²)

48. Flamme (bec bunsen, soudage oxyacétylénique, etc.)
49. Surface chaude (four, étuve, bec électrique, ...)
50. Vapeur ou liquide chaud (eau bouillante, vapeur d'eau, etc.)
51. Projection d'éléments incandescents (étincelles, ...)
52. Courant électrique
53. Rayonnements LASER
54. Rayonnements ionisants (émissions de particules ou de rayonnements électromagnétiques de haute énergie)
55. Pression de service (autoclave, nettoyeur haute pression, compresseur, etc.)
56. Eau (travail dans l'eau ou à proximité)
57. Moisissures, pollen, acariens
58. Poussières, particules, fibre, matériaux ou produits dégradés
59. Absence d'aide, de soutien, de secours sur le lieu de travail
60. Intensité du travail et temps de travail (facteur de risques psychosociaux)
61. Exigences émotionnelles (relation au public, contact avec la souffrance, devoir cacher ses émotions, peur)
62. Autonomie (facteur de risques psychosociaux)
63. Rapports sociaux au travail (facteur de risques psychosociaux)
64. Conflits de valeurs (facteur de risques psychosociaux)
65. Insécurité de la situation de travail (facteur de risques psychosociaux)
66. Animaux (insectes, chats, chiens, rats, ...)
67. Consommation de substances psychoactives hors du lieu et du temps de travail
68. Consommation de substances psychoactives sur le lieu et/ou pendant le temps de travail
69. Autres dangers
70. Rayonnements ultraviolets UV
71. Rayonnements infrarouges (IR)
72. Ondes radio (Wifi...)
73. Etanchéité défectueuse

Conseil des maîtres

mardi 4 novembre 2025

FICHE D'ÉMARGEMENT

Enseignants	Classe / Fonction	Signature
M. HUET	CP A	
Mme NARINSAMY	CP B	
Mme JOANY	CP C	
Mme PATEL	CE1 A	
Mme BANOR	CE1 B	
Mme LALLEMAND	CE1 C	
Mme ICHAYE	CE2 A	
Mme MOSNIER	CE2 B	
Mme LANDRY	CM1 A	
M. SELLY	CM1 B	
Mme PEAUDECERF	CM2 A	

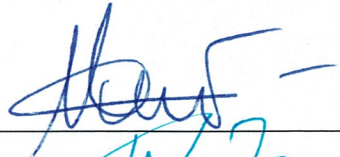

École élémentaire publique Alfred Isautier


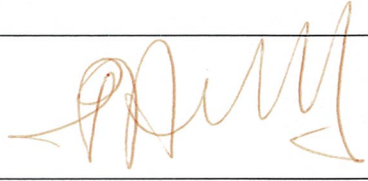
Chemin Paulo Tilmar – 97410 Saint Pierre – Tél. : 0262 35 42 73 / Fax : 0262 71 39 53

Courriel : cc.9741239D@ac-reunion.fr

Conseil des maîtres

mardi 4 novembre 2025

Mme FIBAQUE	CM2 B	
M. GALLARD	Directeur	

Enseignants / RASED / Autres participants	Fonction	Signature
Mme TAHERALY	UPE2A	
M. MELLOUKI	Brigade (TRD)	
Mme CHESNEAU	Brigade (TRD)	
Mme KWIOTEK	ES-ADP	
M. RAUFASTE	ES-ADR	
Mme LEBON	Psychologue scolaire	
M. RAFFET Robin	Association EDUCATION	


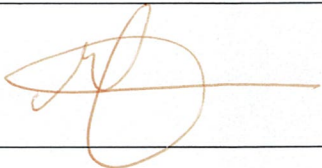

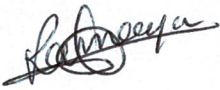

École élémentaire publique Alfred Isautier

Chemin Paulo Tilmar – 97410 Saint Pierre – Tél. : 0262 35 42 73 / Fax : 0262 71 39 53

Courriel : ce.9741239D@ac-reunion.fr

Conseil des maîtres

mardi 4 novembre 2025

Parents	Classe / Fonction	Signature
Mme HUBERT Océane	CE1 CMA	
Mme CRETENET France	Cpa	
Mme AULLAND Floriane		
Mme ROBERT Pascaline	CM1	
Mme SALAMA Nicaise		
Mme ZOPIRE Caroline		
Mme CHAMPY Cyril		
Mme RAMAYA Elodie	CPA	
Mme ITEMA Priscilla		
Mme PAYET Elodie	CE1	
Mme BOILLY Cédrine		

École élémentaire publique Alfred Isautier

Chemin Paulo Tilmar – 97410 Saint Pierre – Tél. : 0262 35 42 73 / Fax : 0262 71 39 53

Courriel : ce.9741239D@ac-reunion.fr

Conseil des maîtres

mardi 4 novembre 2025

Mme JAOZANDRY Valencia		
------------------------	--	--

École élémentaire publique Alfred Isautier

Chemin Paulo Tilmar – 97410 Saint Pierre – Tél. : 0262 35 42 73 / Fax : 0262 71 39 53

Courriel : ce.9741239D@ac-reunion.fr